

Chronique d'Anais Philippot - 10/03/10

LA PLACE DES FEMMES EN EUROPE

Le 8 mars était célébré le 100ème anniversaire de la Journée de la femme. C'est en 1910 que Clara Zetkin, enseignante, journaliste et femme politique allemande, lance l'idée d'une «Journée internationale de la femme». Cette proposition s'inscrit dans une démarche révolutionnaire qui lutte pour les droits de la femme. A l'occasion du centenaire, les politiques n'ont cessé de parler de la parité et de l'égalité hommes/femmes. Mais rares sont ceux qui se sont risqués à faire des propositions. L'Institut Robert Schuman multiplie décidemment les études intéressantes en publiant un bilan encourageant et mesuré sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

La situation des femmes en Europe évolue. Elles ont progressivement pu faire leur nid dans les différents secteurs professionnels. Dans l'Union, 58,3% des femmes travaillent. Derrière ce chiffre se cachent 31,2% des femmes qui travaillent à temps partiel. Avec les mêmes qualifications, les femmes sont souvent moins bien payées que les hommes avec un écart de salaire de 17,4%. Bien que les femmes soient plus diplômées que les hommes et plus nombreuses sur le marché du travail, moins de 30% d'entre elles occupent des postes à haute responsabilité dans les entreprises.

En politique, la parité s'améliore mais seulement sur la bonne volonté des dirigeants qui sont très majoritairement des hommes. On voit émerger depuis quelques années une prise de conscience dans la promotion et le soutien à la parité des femmes. Si le recours aux lois n'est sans doute pas la solution idéale, il a permis l'évolution de certaines situations. Une loi stipule que dans la vie publique les postes ouverts aux élections soient répartis de manière égale entre les hommes et les femmes.

Dans les gouvernements, les femmes représentent 26,12% des ministres. La Finlande est le pays qui compte le plus de ministres femmes avec 60%. La Hongrie, quant à elle, n'en a aucune. La Grèce et le Portugal se sont distingués cette année en désignant de nombreuses femmes à l'issue de leurs élections à l'automne. En revanche, le remaniement ministériel en France en juin a été fatal aux femmes.

Le Parlement européen progresse puisqu'il compte 257 femmes, soit près de 35% contre 31% il y a un an. Et ce malgré la réduction du nombre de députés. Les femmes président 9 commissions et 8 délégations. Elles sont d'ailleurs plus présentes au Parlement européen que dans les Parlements nationaux. Seulement deux femmes ont présidé le Parlement européen : Simone Veil de 1979 à 1982 et Nicole Fontaine de 1999 à 2001.

Il est important de souligner qu'en Europe les femmes sont généralement mieux représentées qu'ailleurs. L'Europe est un modèle pour d'autres continents où la place des femmes reste précaire, sans parler des pays où les droits des femmes sont toujours bafoués.

Les femmes représentent plus de la moitié de la population européenne. Elles ne sont donc pas une catégorie ou une minorité. Les dirigeants souhaitent que les institutions européennes soient proches des citoyens, elles doivent donc être représentatives de la société. Et pour être les plus représentatives possibles, les institutions parlementaires, gouvernementales, judiciaires et les structures dirigeantes des entreprises se doivent de comprendre autant de femmes que d'hommes. Mais, un paradoxe est bien présent. Les clichés concernant le partage des rôles au sein du couple semblent encore difficiles à surmonter. Cela éloigne les femmes de l'emploi et les implique davantage dans la sphère domestique. L'ouvrage d'Elisabeth Badinter, *Le Conflit, la femme et la mère* a fait l'objet de nombreuses controverses d'associations féministes. Mais, il illustre bien les difficultés à concilier vie de mère et vie professionnelle. Des efforts ne doivent donc pas seulement être faits au niveau juridique mais aussi au niveau du fonctionnement et des rôles attribués aux hommes et aux femmes dans la société elle-même.

Anaïs Philippot